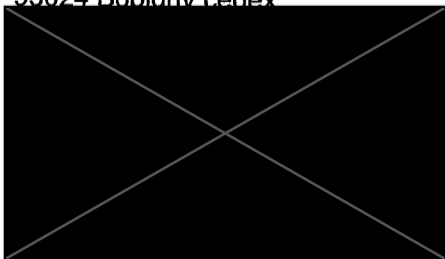


**DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Caf de la Seine-Saint-Denis

93024 Bobigny cedex



HOTEL DE VILLE  
MONSIEUR HANOTIN  
MAIRE

2 Place Victor Hugo

BP269

93200 Saint-Denis

Objet : Contrôle IRR 2025

Lettre d'observation

Structure : Accueil de Loisir Adolescent

Sécurisation de droit – Exercice 2023

Bobigny, le 11 Septembre 2025

Monsieur le Gérant,

Dans le cadre du plan de contrôle et de maîtrise des risques de notre organisme, Madame [redacted] et Monsieur [redacted] ont effectué un contrôle de la structure citée en objet.

Les vérifications opérées sur les éléments transmis ont permis d'établir un rapport de contrôle, joint en annexe, qui fait état de constats et de préconisations à mettre en œuvre.

Ce rapport conclut à un trop perçu estimé à **256 672,00 €**.

Conformément au protocole de contrôle en vigueur, et selon la procédure contradictoire, vous disposez d'un délai contradictoire de 30 jours à compter de la date d'envoi dudit rapport initial pour en contester les conclusions. Avant l'expiration du délai initial de 30 jours, vous pouvez demander une prolongation de 30 jours de la durée de la période contradictoire initiale.

A l'issue du délai 30 jours (ou 60 jours si vous avez demandé la prolongation) ou après la réponse aux observations que vous aurez formulées le cas échéant, une décision tenant compte de vos observations vous sera notifiée.

Sauf production de nouveaux éléments d'informations impactant le calcul du droit, je vous informe que le résultat de ce contrôle sera comptabilisé et liquidé dès l'envoi de la notification administrative.

En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, il vous sera toujours possible de présenter une demande de recours gracieux, par lettre recommandée en accusé réception, auprès de mon secrétariat ou d'effectuer un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de 2 mois suivant la réception de la notification administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/Le Directeur Général

  
Pascal DELAPLACE

Pascal DELAPLACE



caf.fr